



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Landes

Cabinet de l'Inspecteur d'Académie

**Cabinet
de l'Inspecteur d'académie
DASEN des Landes**

Mont de Marsan, le 20 janvier 2021

Affaire suivie par :
Serge TAUZIET
Tél : 05.58.05.66.72
Mél : serge.tauziet@ac-bordeaux.fr

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale des Landes

Christophe PETITCOLLIN IEN
Bertrand MEYNOT CPD
chargés de mission
départementale numérique

à

5 Avenue Antoine Dufau
B.P. 389
40000 MONT DE MARSAN

Madame la présidente, Monsieur le président
de l'EPCI,
Madame le maire, Monsieur le maire,

Mesdames les directrices et Messieurs les
directeurs d'école,

s/c Mesdames et Messieurs les inspecteurs
de l'éducation nationale

**Objet: Plan de relance – Continuité pédagogique
Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (AAP SNEE)**

Référence :

<https://www.education.gouv.fr/plan-de-relance-continuite-pedagogique-appel-projets-pour-un-socle-numerique-dans-les-ecoles-308341>

Madame, Monsieur

Un appel à projets pour un **socle numérique** dans les **écoles élémentaires** est proposé dans le cadre du plan de relance présenté par le gouvernement. Il vise à **réduire les inégalités scolaires** et à **lutter contre la fracture numérique**. Son ambition est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels :

- **L'équipement** des écoles d'un socle numérique de base en termes de matériels et de réseaux informatiques ;
- **Les services et ressources numériques ;**
- **L'accompagnement** à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques.

Dans ce but, l'État investit **105 millions d'euros à compter de 2021** dans le cadre du Plan de relance pour soutenir les projets pédagogiques de transformation numérique dans l'ensemble des écoles.

Cet appel à projets vise à soutenir la généralisation du numérique éducatif pour **l'ensemble des écoles élémentaires et primaires (cycles 2 & 3) qui n'ont pas atteint le socle numérique de base**, dont un référentiel a été discuté avec les représentants des associations représentatives des collectivités lors des **États généraux du numérique pour l'Éducation**.

Les projets sont construits conjointement par les collectivités locales concernées et les équipes pédagogiques sur la base d'un diagnostic partagé et d'objectifs validés par tous et doivent être

déposés avant le 31 mars 2021.

L'aide de l'État est comprise entre **50% et 70%** selon la nature de la dépense et le montant engagé par la collectivité.

Pour le volet « équipement et réseaux », un taux de subvention différent est appliqué en fonction du montant de la dépense engagée par la collectivité. Ainsi la subvention de l'État sur ce volet couvre 70 % de la dépense engagée jusqu'à 200 000 € et 50 % de la dépense engagée entre 200 000 € et 1 000 000 €. Le financement subventionnable par classe est plafonné à 3 500 €. Pour être éligible, la dépense minimale engagée pour chaque école devra s'élever à 3 500 € (bénéficiant ainsi d'une subvention de 2 450 €).

Afin de faciliter la constitution et le dépôt des projets, l'application "démarches simplifiées" a été retenue pour cet appel.

Vous trouverez l'ensemble des informations sur la procédure, les modalités et les conditions de financement sur la page du ministère :

www.education.gouv.fr/plan-de-relance-continuite-pedagogique-appel-projets-pour-un-socle-numerique-dans-les-ecoles-308341 :

- Le lien vers le formulaire de saisie en ligne : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/plan-de-relance-aap-snee>
- le cahier des charges de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires, la fiche socle numérique de base 1er degré et la synthèse de l'appel à projets ;
- le tutoriel "pas à pas" pour candidater à l'appel à projets ;
- l'outil de simulation de subvention par commune ;
- la foire aux questions (FAQ).

En complément, vous trouverez en pièce jointe de ce courrier une fiche synthétique.

Je vous prie de recevoir, l'expression de mes plus cordiales salutations.


Bruno BREVET

